

# La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.  
(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul	£1 0 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul	£1 0 0
Aux deux publications réunies	£1 10 0

PRIX DES ANNONCES.  
Six lignes et au-dessous, première insertion, . . . . . 2s.-6d.  
Dix lignes et au-dessous, première insertion, . . . . . 3s.-4d.  
Au-dessus par lignes, . . . . . 4d.  
Toute insertion subséquente, le quart du prix.  
(Afranchir les lettres.)

## Education.

## Industrie.

## Progrès.

### ANALYSE

Du traité d'économie Politique de J. Ble. Say. LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

#### CHAPITRE TRENTE.

Des signes représentatifs de la Monnaie. (suite.)

#### § III.—Des banques d'escompte, et des billets au porteur.

Ce sont ces associations de capitalistes qui fournissent par actions des fonds avec lesquels elles font divers services utiles au public et dont elles retirent un profit. Leur principale opération consiste à escompter des lettres de change; c.-à-d. à en payer le montant par anticipation, en retenant un escompte ou intérêt proportionné à l'éloignement de leur échéance.

Si les banques d'escompte se bornaient à escompter des lettres de change à terme, au moyen seulement du capital de leurs actionnaires, les avances qu'elles pourraient faire se borneraient à l'étendue de ce capital. Elles en accomplissent ordinairement la somme en mettant en circulation des billets au porteur, payables à vue, qui tiennent lieu de monnaie, aussi longtemps que le public leur accorde sa confiance et les reçoit comme argent comptant. Le public trouve dans cet arrangement des avances pour une somme plus forte, et la banque y gagne, outre l'intérêt des capitaux fournis par ses actionnaires, l'intérêt de ses billets en circulation. Il s'agit de savoir quelles sont les bornes de ce double avantage et l'abus qu'on en peut faire. C'est une des plus belles démonstrations de Smith; mais elle n'a pas été comprise de tout le monde. Essayons de la rendre usuelle.

Quelle cause fait que le public accorde sa confiance aux billets d'une banque et les reçoit en paiement à l'égal de la monnaie? C'est la persuasion ou chacun est qu'il peut à chaque instant et sans peine les échanger, s'il veut, contre de la monnaie. Je dis sans peine, à chaque instant; car autrement on préférerait la monnaie, puisque celle-ci a, pour celui qui la possède, sans qu'il se donne aucune peine, et à tous les instants, valeur de monnaie. Pour qu'il jouisse des mêmes avantages, il faut que la caisse ou il peut toucher au besoin l'argent de ses billets, soit à sa portée, et qu'elle ait les moyens de les acquitter à présentation. Pour les acquitter ainsi, il faut que la banque ait en sa possession, non seulement des valeurs de toute solidité, mais des valeurs toujours disponibles et qui puissent se résoudre sur-le-champ en argent; car un porteur de billets qui se croirait exposé à être remboursé en terres ou en maisons, ne consentirait pas à recevoir des billets comme de l'argent comptant.

Or, quand une banque a fait des avances égales à son capital, et qu'elle fait de nouvelles avances en ses billets, quel gage a-t-elle en sa possession, qui lui fournisse les moyens de rembourser à présentation les billets dont le paiement est réclamé? Elle a les lettres de change qu'elle a prises à l'escompte, et que je suppose ici souscrites par des personnes solvables; mais ces lettres de change précisément parce qu'elle les a prises à l'escompte et en a avancé le paiement avant le terme de leur échéance, elle ne peut pas les convertir en argent à l'instant même. Comment surmonte-t-elle cette difficulté? Une banque bien administrée a toujours entre ses mains une certaine somme de numéraire en réserve, égale, par exemple, au tiers de ses billets en circulation, et qui la met à même de faire face aux premières demandes de remboursement qui peuvent lui être faites; pendant qu'elle satisfait, à l'aide de cette somme, aux premiers remboursements, les lettres de change de son portefeuille viennent successivement à échoir, et lui fournissent le moyen de satisfaire les porteurs de billets qui se présentent ensuite. C'est pour se ménager la possibilité de pourvoir à de tels remboursements, que les directeurs d'une banque sagement administrée, ne prennent jamais à l'escompte des engagements à longue échéance, et encore moins ceux qui ne sont pas remboursables à des époques fixes.

Il résulte de tout ce qui précède une conséquence fatale à bien des systèmes et à bien des projets; c'est que les billets de confiance ne peuvent remplacer, et encore en partie, que cette portion du capital national qui fait office de monnaie, qui circule d'une poche dans une autre pour servir à l'échange des autres biens; et qu'une banque d'escompte, ou tout autre qui ait en circulation des billets au porteur, ne saurait par conséquent fournir aux entreprises agricoles, manufacturières ou commerciales aucuns fonds pour construire des bâtiments des usines et des canaux, défricher des terres incultes, entreprendre des spéculations lointaines, aucuns fonds, en un mot, destinés à être employés comme capitaux engagés, qu'on ne peut pas résoudre en monnaie au moment qu'on veut. La nature

des billets au porteur est d'être perpétuellement exigibles; lorsque la totalité de leur valeur ne se trouve pas en argent dans les coffres de la banque, elle doit donc au moins s'y trouver en effets dont le terme soit très rapproché; une entreprise qui verse les fonds qu'elle emprunte dans un emploi d'où ils ne peuvent pas être retirés à volonté, ne saurait fournir de tels engagements—Rendons ceci plus sensible par un exemple.

Je suppose qu'une banque de circulation prête en billets de confiance valant de l'argent, à un propriétaire de terre, 30,000 francs hypothéqués sur sa terre; le gage est de toute solidité. Le propriétaire fait construire avec ces fonds un bâtiment d'exploitation dont il a besoin; pour cet effet, il conclut un marché avec un entrepreneur de bâtiments, et lui paie les 30,000 francs en billets de banque. Supposé maintenant que l'entrepreneur, au bout de quelque temps, veuille toucher le montant des billets, il est évident que la banque ne peut se servir du gage qu'elle a pour les payer. Elle n'a pour gage de cette somme de billets qu'une obligation très solide à la vérité, mais qui n'est pas exigible.

J'observe que les obligations que possède une banque, pourvu qu'elles soient souscrites par des gens solvables, et que l'échéance n'en soit pas trop éloignée, doivent être aux yeux du public un gage suffisant de tous les billets qu'elle a émis. Pour prouver les acquitter tous, il lui suffit de n'en plus émettre de nouveaux, c'est-à-dire de cesser ses escomptes, et de laisser arriver l'échéance des effets de commerce qui remplissent ses porte-feuilles; car ces effets seront acquittés, soit avec de l'argent, soit avec des billets de la banque. Dans le premier cas, la banque reçoit de quoi acquitter ses billets; dans le second, elle en est dispensée.

On comprend maintenant pourquoi mille projets de banques agricoles, où l'on a prétendu pouvoir fonder des billets remplissant l'office de monnaie, sur de solides hypothèques territoriales et d'autres projets de même nature, se sont toujours écroulés en peu de temps, avec plus ou moins de perte pour leurs actionnaires ou pour le public. La monnaie équivaut à un billet de toute solidité et payable à l'instant; elle ne peut en conséquence être remplacée que par un billet non seulement d'une solidité parfaite, mais payable à vue; et de tels billets, la meilleure de toutes les hypothèques ne peut servir à les acquitter.

Toute banque émettant des billets de confiance, si elle est bien administrée et hors des atteintes du pouvoir, ne fait courir presque aucun risque aux porteurs de ces billets. Le plus grand malheur qui puisse leur arriver, en supposant qu'un défaut absolu de confiance, fasse venir à la fois tous ses billets à remboursement, est d'être payés en bonnes lettres de change à courte échéance, avec la bonification de l'escompte, c'est-à-dire d'être payés avec ces mêmes lettres de change que la banque a achetées au moyen de ses billets. Si la banque a un capital à elle, c'est une garantie de plus; mais dans un pays soumis à un pouvoir sans contrôle, ou qui n'a qu'un contrôle illusoire, ni cette garantie, ni celles des lettres de change en porte-feuille, ne sont d'aucune valeur.

Une banque d'escompte, au moyen des avances qu'elle fait au commerce et des facilités qu'elle procure à la circulation, offre des avantages qu'on ne saurait contester, mais qui ont été exagérés par ignorance ou dans des vues d'intérêt personnel. Le lecteur a vu par ce chapitre 26, sur les papiers-monnaies, que dans la supposition même où l'instrument des échanges serait en entier de papier et permettrait de disposer autrement de toutes les valeurs métalliques, un pays n'y gagnerait qu'une augmentation de capital égale à la somme des monnaies, laquelle est bornée par les besoins de la circulation, et ne forme qu'une médiocre portion des capitaux productifs d'une nation. Quant à la somme qu'un pays peut admettre en billets de confiance, loin d'égaliser la somme des monnaies, elle n'en peut remplacer qu'une assez faible partie. Leur circulation n'est fondée que sur la confiance du public dans la solvabilité des banques; or, la confiance du public est facile à s'alarmer. Les banques ont besoin d'être fort multipliées pour rapprocher les caisses de remboursement de tous les porteurs de billets. Les réserves en monnaie métallique que la prudence les oblige de garder en caisse, et qui se montent quelque fois à un tiers ou moitié de leurs billets en circulation, sont un capital dormant qui borne d'autant la somme des capitaux qu'elles procurent à l'industrie. Enfin la valeur d'un billet au porteur ne peut se soutenir qu'autant qu'il reste dans la circulation des masses importantes de monnaies conservant une valeur propre supérieure à la valeur du métal dont elles sont faites; or, des billets au porteur trop multipliés déprécient les monnaies en général; et pour peu que la valeur d'un billet de mille francs tombe un peu plus bas que le métal qu'il donne le droit de recevoir, le public se précipite à la banque pour échanger un signe qui a perdu de sa valeur contre des pièces de métal qui ont conservé leur valeur. Telles sont les bornes que la nature des choses met aux capitaux supplémentaires que four-

nissent les banques. Celles qui font des opérations forcées s'exposent à perdre et à faire perdre les personnes dont on a su gagner la confiance sans la mériter. Les billets qu'elles émettent au delà de la somme que comportent les besoins du commerce et la mesure de confiance qu'on leur accorde, reviennent continuellement pour être remboursés, et obligent les banques à faire des frais dans le but de ramener dans leurs caisses un argent qui en sort sans cesse.

FIN DU LIVRE PREMIER.

Montréal, 6 Nov., 1846.

## LETTRES ESPAGNOLES.

III.

MADRID, 11 octobre.

Toutes les cérémonies du double mariage qui asseoit les destins de l'Espagne sont achevées.

Je vous ferai grâce des détails que vous connaissez déjà; mais ce que je dois vous dire, c'est que la salle du trône, cette salle qui est sans rivale en Europe, était splendide et éclairée; chaque officier du palais portait le grand costume de son grade; l'or étincelait de toutes parts.

LL. AA. RR. les ducs d'Aumale et de Montpensier avaient revêtu le grand uniforme de général, avec le grand cordon de la Légion d'Honneur en sautoir et le collier de la Toison-d'Or au cou.

A onze heures et demie à peu près, tout était terminé.

Tandis que le mariage du duc de Montpensier et de l'infante dona Luisa unissait les familles royales de France et d'Espagne, la population de Madrid, paisible et confiante, errait dans la ville, où les édifices public illuminés, jetaient des clartés inaccoutumées.

Le lendemain, aujourd'hui dimanche, la cérémonie de las Velaciones devait réunir la famille royale et les grands de l'Etat dans l'église d'Atocha.

Dès le matin, les rues par lesquelles devait passer le cortège s'emplit d'une foule impatiente. On aurait dit que Tolède, Ségovie, Valladolid, Guadalajara et Burgos avaient envoyé tous leurs habitants à Madrid, tant un peuple innombrable encombrait l'espace immense qui sépare le palais de l'église. Des tentures pendaient aux fenêtres mêlant toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; la soie, le velours, le satin, la moire tapissaient les murs. A l'angle de la rue d'Alcala et du Prado de longues et splendides tapisseries de haute-lice faisaient à l'hôtel d'un grand d'Espagne une ornementation mythologique d'une richesse merveilleuse. Un charmant hôtel bleu de ciel, d'une architecture capricieuse, qui fait le coin de la plaza de la Villa, avait chargé ses portes et ses fenêtres d'une tenture de velours écarlate à crépines d'or d'un prodigieux effet. On aurait dit un château de conte de fées.— Sur la grande porte du tribunal suprême s'élevait fièrement la couronne royale d'Espagne, accompagnée de pans de velours rouge doublé d'hermine.

Le vent se jouait dans tous les plis d'étoffe, et à toutes les fenêtres s'épanouissaient fraîches et curieuses de charmantes figures de femmes, à qui la mantille donnait une grâce de plus. La voûte bleue du ciel faisait un dôme éclatant à cette fête, et dans l'azur profond se dessinait le pâle croissant de la lune, qui semblait s'être réveillée pour voir ce qui se passait à Madrid.

A dix heures, les régiments de la garnison, en grande tenue, se formèrent en haie depuis le palais jusqu'à l'église d'Atocha, en passant par l'arc de l'Armeria, les rues de la Almudena et Mayor, la Puerta del Sol, la rue d'Alcala, le Prado, le Paseo d'Atocha et le sanctuaire de l'église.

C'étaient, comme pour l'entrée des ducs d'Aumale et de Montpensier à Madrid, les régiments d'infanterie de la reine, de l'infante, d'Almanza et des Ingénieurs, et les régiments de cavalerie du roi, de Bailen, de Calatrava et de Marie-Christine; le régiment du roi avec la cuirasse au dos, et le régiment de Calatrava la lance à la main.

Les gendarmes étaient dans la cour du palais; l'artillerie stationnait aux portes de l'église.

Si maintenant vous êtes curieux de savoir dans quel ordre le cortège s'est mis en marche, je vais vous donner cet ordre tout entier, tel qu'il a été décrété officiellement:

1. Une compagnie de cavalerie ouvrant la marche;
2. Les clairons et les timbales des écuyers royaux à cheval;
3. Les massiers à cheval;
4. Deux voitures avec huit gentilhommes de maison et de bouche;
5. Trois voitures avec douze majordomes de semaine;

6. Les voitures de gala appartenant aux grands d'Espagne avec les seigneurs de la cour et les dames d'honneur de la reine;
7. Une voiture avec les majordomes de semaine et les gentilhommes de service;
8. Une voiture avec le premier écuyer de S. M. et le gentilhomme de chambre de garde;
9. Une voiture avec les chefs de S. M. la reine mère;
10. Une voiture avec les dames de la chambre et la dame de service;
11. Une voiture avec les chefs du palais, ayant un courrier à la droite, et un palefrenier à la gauche;
12. Deux courriers;
13. La voiture de S. A. R. le duc d'Aumale, un écuyer de service, un officier et une escorte;
14. Deux courriers;
15. La voiture de S. A. l'infant don Francisco de Paule, avec un écuyer, un officier et une escorte;
16. Deux courriers;
17. La voiture de LL. AA. l'infante dona Luisa-Fernanda avec son mari le duc de Montpensier, un écuyer, un officier et une escorte;
18. Quatre courriers;
19. Un coureur adjutant à cheval;
20. La voiture de S. M. la reine-mère, avec un écuyer, un commandant et une escorte;
21. La voiture d'en cas de S. M. la reine;
22. Quatre courriers;
23. Le piqueur des voitures;
24. La voiture de S. M. la reine et de son auguste époux avec un écuyer;
25. Le capitaine général, les généraux et l'état-major;
26. L'escorte de S. M. la reine;
27. Les palefreniers de service dans le cortège;
28. Une compagnie de cavalerie pour fermer la marche.

Mais ce que je ne saurais vous décrire, c'est l'éclat, la pompe, la magnificence de cette cérémonie. Les voitures du sacre de Charles X, le splendide carrosse conservé à Chantilly et qui servit au dernier prince de Condé, pourraient seuls vous donner une idée de cette somptuosité royale. C'étaient des voitures qui rappelaient le grand siècle et les splendeurs évanouies de Versailles, des carrosses tout dorés, sculptés, peints, rehaussés, qui éblouissaient l'œil et ravivaient l'imagination; des attelages de huit, de six et de quatre chevaux magnifiquement harnachés traînaient ces carrosses, avec des panaches au front et des tresses dans la crinière.

Les chevaux de Mgr le duc de Montpensier étaient isabelle avec des panaches blancs; ceux de la reine-mère étaient blancs avec des panaches bleus; ceux de la reine étaient blancs avec des panaches rouges.

Quant aux cochers, ils avaient des habits découpés dans de lames d'or.

Puis d'autres carrosses suivaient, d'autres panaches flottaient au vent; rubans, plumets, pompons, tresses, guirlandes, tout chatoyait, brillait, ondulait au soleil. Les chevaux piaffaient, battant l'air de leurs longues queues, les livrées passaient comme une vision de formes inouïes et de couleurs rayonnantes; c'était toute l'Espagne avec ses souvenirs glorieux et ses nouvelles espérances.

Les hallebardiers royaux étaient disposés sur deux lignes dans la cour qui s'ouvre devant l'église. Figurez-vous, le vieil et bel uniforme des gardes-françaises. Puis, à la porte de l'église, deux majordomes de semaine accompagnés des portiers de l'église.

Quatre majordomes avaient en outre la charge de diriger le cortège dans l'intérieur de l'église.

Des banquettes en tapisserie des Gobelins avaient été disposées pour recevoir les ministres, les ambassadeurs et les ministres étrangers, les commissions des tribunaux et des corporations, le capitaine général, les généraux et l'état-major, les évêques, l'ayuntamiento et les chapelains d'honneur. On avait préparé en outre une petite estrade pour les dames d'honneur de la reine et Mme l'ambassadrice de France.

Le patriarche des Indes, qui avait officié la veille au palais, attendait, accompagné des chapelains d'honneur, à la porte de l'église.

Derrière les banquettes se pressait la foule des invités.

L'église d'Atocha est située à l'extrémité du Prado. Tous les rois d'Espagne et la nation ont toujours eu une dévotion particulière à la Vierge d'Atocha. Jadis—avant les six révolutions qui ont ravagé l'Espagne—l'église possédait d'immenses richesses; maintenant elle ne conserve plus que les drapeaux des anciens régiments. Glorieux trophée qui fait une couronne à la maison de Dieu.

Des tapis couvraient le parvis, et de temps en temps une majordome passait conduisant les dames de la reine en grand costume de cour; c'étaient tour à tour la jeune duchesse d'Almanza, qui est entrée la première avec des fleurs rouges dans les cheveux; puis les duchesses de San-Carlos, de Medina-Celi, de Monasterio, d'Abrantès, la marquise d'Alcamias, un ange dont on a fait une grande dame; la comtesse de Torono, la marquise Santa-Cruz, la marquise de Poças; et après ces dames, d'autres encore tout étincelantes de pierres. Ont passé, plus tard,

Mme la comtesse d'Huils et Mme la baronne de Bridieux, dames d'honneur de S. A. R. la duchesse de Montpensier.

Dans le couloir réservé entre les deux rangs de banquettes, s'agitait une foule dorée de grands d'Espagne et de généraux. C'étaient entr'autres ce vénérable et spirituel duc de Bailen, le plus vieil officier de l'armée d'Afrique, vêtu de l'ancien uniforme blanc du régiment d'Afrique; le premier qu'il ait commandé; le duc de Vergara, avec le costume d'amirauté qu'il doit à son aïeul Christophe Colomb; le duc de Medina-Celi, portant à la ceinture la clef d'or du grand chambellan; le duc d'Almeida, directeur-général de la gendarmerie; le comte de Espeleta, le duc de Rianzarès, avec le costume bleu et blanc de maistrance de Valencia. Prés d'eux on voyait M. le marquis de Miraflores, président du sénat; M. Pacheco, l'un des plus illustres orateurs de la chambre des députés; M. Benavides, M. Armero, ministre de la guerre; M. Mon, ministre des finances; le prince Carini, ambassadeur de Naples, et une foule d'autres personnalités illustres dont les noms m'échappent à présent.

L'église était tigrée d'épaulettes d'or. Bientôt passèrent ensemble M. le comte Bresson et Mme l'ambassadrice de France, et tous les rangs s'ouvrirent pour les recevoir.

Tout à coup la musique retentit aux portes de l'église, tout le monde se leva, et le cortège royal parut.

En tête, marchaient les portiers du palais et les huissiers royaux; puis venaient les gentilhommes de maison et de bouche, les grands d'Espagne, le patriarche des Indes avec le haut clergé, la reine et son auguste époux, le duc et la duchesse de Montpensier, la reine-mère, l'infant don Francisco de Paule et les deux infantes ses filles. Le duc d'Aumale était auprès de son frère. Les dames de la cour, les grands d'Espagne et les généraux, qui avaient accompagné la reine, la suivaient, chacun selon son rang et ses fonctions.

Les augustes époux se placèrent devant l'autel, la reine ayant à sa droite l'infante dona Luisa, et à sa gauche l'infant don Francisco d'Assise et le duc de Montpensier; un peu en arrière se tenaient, à droite, la reine-mère, à gauche, le duc d'Aumale.

Un religieux silence régnait dans l'église; au moment où le vénérable patriarche des Indes appelait la bénédiction divine sur les augustes époux qui venaient s'incliner au pied du trône céleste, tous les genoux touchèrent le sol; la prière était sur toutes les lèvres et l'émotion dans tous les cœurs.

Après que la messe eut été terminée et la cérémonie des voiles achevée, le cortège sortit de l'église dans l'ordre qu'il avait observé en entrant, et reprit le chemin du palais en passant par les mêmes rues.

La même foule attendait la reine et sa sœur, et partout les mêmes témoignages de respect accueillirent les augustes époux.

A une heure et demie, le cortège était arrivé à l'église d'Atocha; à quatre heures, il rentra au palais de la reine.

## CHRONIQUE DE PARIS.

Selon toutes probabilités, la saison dansante attendra pour s'ouvrir dans tout son éclat l'arrivée à Paris de M. le duc de Montpensier et de sa royale épouse. On sait que le prince aime beaucoup le bal, et c'est là une des qualités de son âge; Mme la duchesse de Montpensier partage sans doute ce goût de danse si naturel chez une princesse de quatorze ans:—car l'infante compte tout juste autant d'années qu'un sonnet à de vers, dit l'autre soir, dans le salon de M. Guizot, M. Martinez de la Rosa, qui est plus poète que jamais depuis qu'on l'a fait ambassadeur. Les bals ne manqueraient pas aux deux jeunes époux; ils en auront en Espagne; ils trouveront des orchestres échelonnés sur leur route dans tous les chefs-lieux de départements; à Paris, la cour et la ville préparent en leur honneur de brillantes fêtes. M. de Rambuteau veut qu'à cette occasion l'hôtel de ville surpasse toutes les splendeurs qui l'ont illustré jusqu'à ce jour. Le magnifique préfet s'est renfermé dans son cabinet et s'est entouré de ses conseillers intimes pour composer le programme de sa fête:—un second programme de l'hôtel de ville.—

Tout doit être espagnol dans cette solennité:—les salons seront décorés dans le style de l'Alhambra; les musiciens salueront l'entrée de l'infante en jouant l'air des *Folies d'Espagne*. M. de Rambuteau veut se montrer tout à fait Castillan dans sa conversation avec la princesse, et pour comble d'ingénieuse courtoisie, il se propose de parler comme un grammairien espagnol.

Il y aura spectacle à la préfecture:—on donnera *Picaras et Diégos*, un acte du *Diable boiteux* et deux actes du *Barbier de Séville*. Il y aura concert, aussi, et M. de Rambuteau, qui s'est remis à la guitare, maudit la grandeur de son rang, qui l'empêche de prendre place parmi les exécutants, et de chanter la fameuse romance d'Alfred de Musset et d'Hippolyte Monpou:—

\*Voyez la Revue: vol 1er Nos. 9, 13, 16, 22, 23 et 32; vol. 2e Nos. 2, 6, 9 et 13; vol. 3e Nos. 4, 7, 2 bis, 10, 15, 19, 70, et 73, 88.